



Pays de Bray
Communauté de Communes

La Lettre d'information aux habitant(e)s de la Communauté de Communes du Pays de Bray

www.cc-paysdebray.com



La Lettre

2^{ème} semestre 2020 - N°040

Cette année 2020 se termine, bien qu'inscrite dans un contexte très particulier. Elle touche à sa fin sans avoir vraiment commencé malgré de nombreux bouleversements : la crise sanitaire qui a morcelé son déroulement, des élections qui ont été suspendues avant d'être finalisées en juin. En effet, ce sont 33 conseillers et conseillères communautaires qui siègent désormais au sein du Conseil Communautaire pour valider les décisions.

Cette année surréaliste, étrange, et atypique n'aura, malgré tout, pas stoppé la Communauté de Communes du Pays de Bray (CCPB). Elle a assuré et assure toujours son soutien envers les habitants et habitantes du territoire, dont les acteurs économiques.

Même si les traditionnelles rencontres n'ont pu avoir lieu, pas de forum « *Tourisme* » en septembre, pas de forum « *Économique* » en décembre, une aide de solidarité communautaire a été mise en place sous forme de subvention ou d'avance remboursable à l'attention de toutes les entreprises de moins de 10 salariés jusqu'au 31 décembre 2020 dans un premier temps. Des rencontres pour permettre l'implantation de nouvelles entreprises sur la ZAC de FRIER à Sérifontaine, ont également pu être effectuées courant septembre.

En matière de développement touristique, le programme LEADER reste toujours actif avec l'obtention d'une rallonge budgétaire qui permet de financer des projets jusque fin décembre 2021. Dans ce cadre, la CCPB peut apporter un co-financement public à l'attention des porteurs de projets éligibles qui interviennent sur son territoire. Elle a aussi mis à profit cette période, pour travailler sur son identité et sa visibilité touristique avec la création d'un nouveau logo pour son Office de Tourisme intercommunal. Et tout au long de la période de confinement, elle a publié de nombreuses pages sur les réseaux sociaux pour vous informer sur l'actualité touristique et culturelle en Pays de Bray Oise : les balades vidéo et gourmandes ainsi que sur les artistes de la Résidence d'Artistes BRAY'ART. Pour améliorer l'accès à la culture sur le territoire, un contrat culture ruralité a été signé avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) des Hauts de France jusqu'en 2022. Et malgré, les inconnus de cette période, elle a renouvelé son partenariat avec le Théâtre du Beauvaisis pour la saison 2020-2021.

Pour l'aménagement de son territoire, l'intercommunalité a relancé l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant aussi Plan Local de l'Habitat (PLUIH) avec les élu(e)s communautaires. Des rencontres ont pu avoir lieu afin de présenter aux nouveaux et nouvelles élus, ses enjeux, objectifs et son planning de réalisation. Afin de poursuivre son soutien dans le domaine de l'habitat à l'attention de ses administré(e)s, la CCPB a obtenu une prolongation de 2 ans de son Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Elle continuera à apporter des aides directes complémentaires aux propriétaires occupants éligibles sous conditions de ressources.

Concernant la préservation de ses ressources naturelles, la CCPB se positionne pour mettre en oeuvre les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) en 2021 sur son territoire, en privilégiant les enjeux : maintien de la biodiversité et protection de la qualité de l'eau.

Elle a aussi par ambition de mettre en oeuvre le plan d'action de son Etude de Planification Énergétique (EPE) pour assurer la transition écologique et énergétique de son territoire.

En matière d'assainissement collectif, la CCPB finalise les derniers détails de la construction de la nouvelle Station d'Épuration (STEP) à Saint Aubin en Bray. Elle poursuit son appui pour la réhabilitation des assainissements non collectifs grâce aux diagnostics et conseils techniques.

La CCPB propose aussi à ses habitants, un service « *multi-accueil* » et un Relais Assistantes Maternelles (RAM) qui coordonnent différents modes de garde et des activités d'éveil pour les enfants. Le Centre Social Rural intercommunal « *François Maillard* » au Coudray Saint Germer propose des services aux seniors, des activités pour les jeunes. Il gère également un service local de transport solidaire, individuel ou collectif, à l'attention des habitant(e)s et coordonne une Maison de Service au Public (MSAP) ainsi qu'une agence postale.

Pour compléter son action sur le territoire, des animations ludiques seront organisées à l'attention des enfants au printemps et au début de l'été 2021, dans la mesure où la situation sanitaire le permettra. Enfin, le Comité de jumelage Pays de Bray / Orava (Slovaquie du nord), présidée par Madame Jeannine DUMONT, permet d'entretenir les amitiés et échanges européens.

En cette fin d'année, les vices-président(e)s et moi-même vous souhaitons à tous et à toutes de bonnes fêtes et une bonne année 2021. Prenez soin de vous et protégez-vous.

Jean-Michel DUDA

Président et les Vice-président-e-s,

Alain LEVASSEUR, Patrick BATOT, Jean-Pierre BLANCFÉNE, Pascale MONDON, Didier PIGNÉ



Suivez-nous sur
facebook
ccdupsdebray



Rejoignez-nous sur la page Facebook de la Communauté de Communes du Pays de Bray et découvrez les actualités du territoire !

Sommaire

Actualités 2-3

Info COVID (gestes barrières) 2

L'Office de Tourisme intercommunal du Pays de Bray possède désormais son logo ! 2

Présentation des Conseiller(e)s communautaires 3

Économie, Emploi et Formation 4-5

Décorésine 4

Vente d'une parcelle sur la Zone d'Activités de Frier 4

Le fonds de solidarité communautaire 4

Un artisan du territoire reçoit la charte qualité 5

Réunion Partenariale pour accompagner les demandeurs d'emploi du territoire 5

Un marché de producteurs locaux 5

Développement durable 6-7

Soyez heureux d'observer des vaches pâturer autour de nos villages ! 6

Les Mesures Agro-Environnementales & Climatiques (MAEC) pour 2021 : la Communauté de Communes du Pays de Bray a candidaté 7

L'Étude de Planification Énergétique (EPE) de la Communauté de Communes du Pays de Bray (CCPB), SUITE 7

Aménagement du territoire 8

LE PLUIH, toujours un objectif ! 8

L'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat est reconduite 8

Environnement 8-9

Nouvelle Station d'Épuration (STEP) 8

Déchets ménagers : le tri est l'affaire de tous 9

Assainissement non collectif : campagne de vidange reportée 9

Petite Enfance 10

La Convention Territoriale Globale (CTG) 2019-2022 qui remplace le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) 10

Multi-accueil 10

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) 10

Services de proximité 11

La Maison France Services 11

Le transport collectif du Pays du Bray pour tous ! 11

Un nouveau service pour la jeunesse du territoire 11

A.L.S.H 2021 11

Animations locales 12

Comité de jumelage Pays de Bray/Orava 12

Manifestations 13

S'amuser, se divertir et se dépenser en famille avec les fêtes intercommunales 13

Calendrier des manifestations 13

Culture 14-15

Au théâtre pour la saison 2020-2021 14

Le Contrat Culture-Ruralité 2019-2022 de la CCPB : « s'approprier son territoire par la culture » 14

La Résidence d'artistes BRAY'ART 15

Info COVID (gestes barrières)

Au vu de la situation sanitaire actuelle, la Communauté de Communes du Pays de Bray vous encourage au respect des gestes barrières, de la distanciation physique et du port du masque.

Nous vous rappelons les recommandations du gouvernement, à savoir :

- Se laver fréquemment les mains à l'aide de savon et d'eau, ou à défaut d'une solution hydroalcoolique ;
- Se tenir à distance de toute personne qui tousse ou éternue ;
- Porter un masque lorsque la distanciation physique n'est pas possible ;
- Éviter de se toucher les yeux, le nez ou la bouche ;
- En cas de toux ou d'éternuement, se couvrir le nez et la bouche avec le pli du coude ou avec un mouchoir ;
- Rester chez soi en cas de présence d'un ou plusieurs symptômes apparentés à la Covid-19 (fièvre, toux sèche, fatigue, courbatures, maux de tête, perte de l'odorat ou du goût, etc.) et consulter un professionnel de santé après l'avoir averti de la raison de votre déplacement.

Pendant le confinement, la collectivité et ses agents se sont adaptés afin de permettre le maintien de la continuité de service aux habitants et acteurs du territoire. Depuis la reprise, toutes les précautions sont prises afin de sécuriser l'environnement de travail des agents (masques, désinfectants, kits désinfectants pour l'usage des véhicules, etc.) et recevoir le public dans les meilleures conditions sanitaires.



L'Office de Tourisme intercommunal du Pays de Bray possède désormais son logo !

L'Office de Tourisme intercommunal du Pays de Bray ne possédait pas de logo propre. Un logo, pour un office de tourisme, c'est le reflet de son identité et de son territoire touristique. Il doit représenter ce qu'il promeut et ce qui caractérise son territoire.

Avec la création d'un logo, c'est aussi l'image et l'identité visuelle du territoire qui sont affirmées. C'est un peu comme la création d'une marque. Pour communiquer sur le Pays de Bray Oise, il apparaissait difficile de se passer de l'Abbatiale de Saint Germer de Fly et du vélo dès lors que l'on cherche à communiquer efficacement sur la destination. Pour autant, nous avions conscience que concilier un « monument » et le « vélo » n'était pas évident. Nous avons donc profité de la Résidence BRAY'ART et de l'artiste

peintre aquarelliste - Patricia ALLAIS-RABEUX - afin qu'elle crée un visuel qui concilie ces deux caractéristiques du territoire. C'est ainsi que la rosace de la Sainte-Chapelle a été fusionnée avec une roue de vélo, en référence à la voie verte Londres-Paris qui traverse la Communauté de Communes du Pays de Bray, avec en fond les pourtours de l'abbatiale. C'est désormais ce logo que vous découvrirez sur les éditions touristiques, les courriers ou toute autre publication liée à l'Office de Tourisme intercommunal du Pays de Bray Oise.



Par ailleurs des actions ont été mises en place, et ce dès le début de la crise. Dans un premier temps, la Communauté de Commune du Pays de Bray a soutenu les 23 communes et les habitants qui la composent en centralisant l'achat de masques selon les besoins recensés. Ces derniers se sont ensuite redistribués auprès de chacune des communes afin qu'elles puissent en faire l'usage adéquat. Cette action a permis de mettre en place plus efficacement et rapidement les consignes nationales.

Dans un second temps, la collectivité, portée par son Président et ses Vice-président(e)s, a mis en place le fond de solidarité communautaire pour les entreprises de son territoire. La CCPB a ainsi souhaité accompagner concrètement les petites entreprises locales afin que ces dernières puissent continuer à vivre et faire vivre le territoire. Cette situation particulière a permis de mettre en lumière l'interdépendance des acteurs du territoire et la force que représente la solidarité. La Communauté de Communes du Pays de Bray prend part activement et continue d'exercer son rôle central de soutien, de conseil et d'aides financières du territoire.



Présentation des Conseiller(e)s communautaires

Le Conseil communautaire est l'équivalent du Conseil municipal dans les communes. Il est l'instance délibérative de la Communauté de communes. Par ses délibérations, il valide le projet politique de la collectivité et autorise les services à le mettre en oeuvre.

Les Conseiller(e)s communautaires représentent votre commune au sein de la CCPB :

BLACOURT

Titulaire :
Jean-Pierre FOUQUIER
Suppléant :
Jacques RICHARD

LE COUDRAY SAINT GERMER

Titulaire :
Gilbert BERVOET
Suppléante :
Maryline MAINEMARE

CUIGY EN BRAY

Titulaire :
Bernard NOVELLE
Suppléant :
Christophe DIOT

ESPAUBOURG

Titulaire :
Patrick BATOT
Suppléante :
Sandrine VASSARD

FLAVACOURT

Titulaire :
Xavier HUE
Suppléante :
Danielle BAVANT

HODENC EN BRAY

Titulaire :
Frédéric LANGLOIS
Suppléante :
Claude BUCHER

LABOSSE

Titulaire :
Jean-Claude DUTHION
Suppléant :
Adrien DUPUY

LACHAPPELLE AUX POTS

Titulaires :
Alain MAGNOUX
Jean-Pierre BLANCFÉ
Paulette GRUET

LHÉRAULE

Titulaire :
Gérard PLÉE
Suppléant :
Jean-Pierre GAILLARD

LALANDELLE

Titulaire :
Jacques LIGNEUL
Suppléant :
Philippe RENARD

LALANDE EN SON

Titulaire :
Christophe DUQUENOY
Suppléante :
Marlène CHEVALIER

ONS EN BRAY

Titulaires :
France VERMEULEN
Odile BACHELIER

PUISEUX EN BRAY

Titulaire :
Jean-François MOISAN
Suppléant :
Edouard MARTINEZ

SAINT AUBIN EN BRAY

Titulaires :
Marie DOISNEAU
Patrice DUFFOUR

SAINT GERMER DE FLY

Titulaires :
Alain LEVASSEUR
Nicole ALEXIS
Daniel VILLETTE

SAINT PIERRE ÈS CHAMPS

Titulaire :
BORGOO Martine
Suppléant :
HÉQUET Jean-Jacques

SÉRIFONTAINE

Titulaires :
Pascal AUGER
Sylvie FOUQUE
Didier PIGNÉ
Céline HARBANE
Patrick THIBAUT

TALMONTIERS

Titulaire :
Brigitte COCHET
Suppléant :
Jean-Paul RIBIÈRE

LE VAUMAIN

Titulaire :
Jean-Michel DUDA
Suppléante :
Marie-Ange COLPAERT

LE VAUROUX

Titulaire :
Bruno LEROUX
Suppléante :
Agnès OZEL

VILLEMBRAY

Titulaire :
Christelle ROUSSEAU
Suppléante :
Monique BONTEMPS

VILLERS SUR AUCHY

Titulaire :
Pascale MONDON
Suppléant :
Bernard MAERTENS

VILLERS SAINT BARTHELEMY

Titulaire :
Philippe VINCHENT
Suppléante :
Florence DEMEY

Les Conseiller(e)s communautaires ont élu

Le Président : **M. Jean-Michel DUDA** | Maire Le Vaumain
et les 5 Vice-présidents :

M. Alain LEVASSEUR | Maire Saint Germer de Fly

1^{er} Vice-président Chargé de l'assainissement collectif et non collectif, la gestion des déchets, l'eau et l'énergie

M. Patrick BATOT | Maire Espaubourg

2^{ème} Vice-président Chargé de l'habitat, les travaux et entretien des bâtiments intercommunaux

M. Jean-Pierre BLANCFÉ | 1^{er} adjoint au maire Lachapelle aux Pots

3^{ème} Vice-président Chargé de l'urbanisme et PLUiH

Mme Pascale MONDON | Maire Villers sur Auchy

4^{ème} Vice-présidente Chargée des finances, la culture, le tourisme et l'action sociale

M. Didier PIGNÉ | 1^{er} adjoint au maire Sérifontaine

5^{ème} Vice-président Chargé du développement économique et des transports-mobilités

La lettre de la CCPB

Administration :

2, rue d'Hodenc
60 650 Lachapelle aux Pots
Tél. : 03-44-81.35-20

Directeur de Publication :

Jean-Michel DUDA

Rédacteur en Chef :

Éloïse Bertogli

Rédaction, maquette :

CCPB et Positive Vibe !

Tél. : 06 80 05 46 82

Crédits Photos :

©CCPB, © CSR, ©Conseil départemental Oise, © P. GELY,

© C. RANNOU, © B. TEISSEDRÉ, © E. DAUDE

© Adobe Stock, © Envato Elements.

Site Internet : www.cc-paysdebray.com



Décorésine

De l'achat de parcelle, à la construction du local, une entreprise qui avance !

Devant la progression de son activité, M. DELASPRES, dirigeant de l'entreprise artisanale Décorésine, a fait l'acquisition en 2017 du lot n° 1 de la parcelle de la zone d'activités intercommunale située à Saint Germer de Fly, d'une surface de 745 m². Ce local, véritable vitrine de son savoir-faire, lui sert de salle d'exposition, de lieu de stockage et de bureau. Spécialiste dans la pose de résines spécifiques, notamment pour les sols industriels, collectifs et décoratifs, l'entreprise a vu progresser son activité avec un important rayonnement national. Avec son développement, l'entreprise Décorésine a créé deux emplois et envisage pour 2021, l'embauche de deux personnes. À proximité de la RN 31, la zone intercommunale sur laquelle Décorésine est implantée, est idéalement bien placée. Il reste deux parcelles de 5 093 m² et 5 291 m² à commercialiser au prix de 11€ le m².

Le fonds de solidarité communautaire

Face aux difficultés économiques engendrées par la propagation de la Covid-19, la CCPB a réagi dès le mois de juin, en mettant en place un fonds de solidarité communautaire doté d'une enveloppe de 50 000 €, pour soutenir les entreprises de moins de 10 salariés de son territoire.

Sous critères d'éligibilité, cette aide exceptionnelle de la CCPB est proposée sous deux formes :

- Une subvention de 500 €.
- Une avance remboursable à hauteur maximum de 1 500 €.

De juin à novembre, cette aide de la CCPB a permis de soutenir financièrement quinze très petites entreprises de son territoire.

La CCPB a mandaté Initiative Oise Ouest pour gérer ce dispositif d'aide communautaire.

Par ailleurs, la CCPB s'associe à la région Hauts-de-France dans le cadre du fonds de relance : www.fondsderelance.fr

Vente d'une parcelle sur la Zone d'Activités de Frier

Lors du Conseil communautaire du 29 septembre, les élus ont entériné la vente d'une parcelle sur la zone d'activités de Frier à Sérifontaine, pour laquelle le comité d'attribution avait émis un avis favorable.

Me Perrine PARENT, ingénieur alimentation et santé, ambitionne d'ouvrir, avec une très large amplitude horaire, un distributeur automatique de produits fermiers de qualité afin de vendre, d'une part sa production et d'autre part, des produits provenant d'autres fermiers. On pourra ainsi y retrouver une gamme complète de marchandises comme les légumes de saison, œufs, huile, farine, jus de fruits, etc. La créatrice prévoit également des animations régulières pour faire découvrir les produits locaux.

Idéalement bien situé, le distributeur automatique bénéficiera de l'effet vitrine de la ZA de Frier le long de la RD 915 (Paris - Dieppe), et donc intéressera de potentiels clients de passage.

D'autres lots restent à commercialiser sur la ZA de Frier au prix de 15 € le m².

**Vous êtes intéressés,
contacter le service économique de la CCPB,
M. Thierry GRÉVIN, au 03.44.81.35.20
tgrevin@cc-paysdebray.fr**



**Pour tout élément d'informations,
pour demander ou déposer un dossier de demande
d'accompagnement, vous pouvez contacter :**
Initiative Oise Ouest par mail : beauvais@initiative-oise.fr



Un artisan du territoire reçoit la charte qualité

Le 22 octobre 2020 s'est tenue une remise de « Charte Qualité » décernée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, à M. Rémy JUQUEL, gérant de PAP'S BIÈRE à Saint Aubin en Bray.

Cette cérémonie conviviale, bien qu'en comité restreint, a eu lieu en présence des élus de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-France, Mme Nadège LEFEBVRE Présidente du Département de l'Oise, M. Jean-Michel DUDA Président de la CCPB, M. Didier PIGNÉ, Vice-président de la CCPB en charge de l'économie et Mme Marie DOISNEAU Maire de Saint Aubin en Bray.

Il s'agissait de mettre à l'honneur le travail de M. JUQUEL, artisan brasseur, qui confectionne amoureusement sa bière et la commercialise chez quelques revendeurs locaux, à l'Office de Tourisme intercommunal du Pays de Bray, à domicile, sur internet, et surtout sur les différents marchés où il prend un plaisir non feint, de partager sa passion avec ses clients.

Pour Rémy qui produit une bière « Made in Pays de Bray », la remise de cette charte qualité vient consacrer sa ténacité à développer son activité et sa volonté de satisfaire ses clients, tout en cherchant à s'améliorer sans cesse.

Réunion Partenariale pour accompagner les demandeurs d'emploi du territoire

À l'initiative de la Maison de l'Emploi et de la Formation du Grand Beauvaisis, une réunion a été programmée le jeudi 24 septembre au Centre Social Rural intercommunal « François Maillard » au Coudray Saint Germer, afin de faire se rencontrer les différents partenaires qui œuvrent autour de l'insertion, du développement économique, du social, de l'éducation nationale, avec les élus du territoire.

Cette initiative fut l'occasion de prendre connaissance et de partager les différentes actions entreprises sur le territoire de la CCPB en faveur des publics demandeurs d'emploi, défavorisés ou en situation de décrochage scolaire.

Les interlocuteurs ont présenté tantôt leur structure et les différentes actions qu'ils mènent, tantôt des propositions d'actions à mener sur le territoire. Il est apparu évident, en particulier dans ce contexte sanitaire dégradé, que les partenaires œuvrant pour accompagner et soutenir leur public respectif, se doivent d'unir leur force pour aider et apporter une réponse adaptée à leurs besoins. La solidarité se révèle alors une force pour le territoire.



Un marché de producteurs locaux

À Saint Aubin en Bray, tous les derniers vendredis de chaque mois, maraîcher, poissonnier, producteur d'escargots et terrines, artisan brasseur, producteur de miel et nougat, vendeur de poulets cuits et fromages, épicerie itinérante, marchand de viande fraîche, fromager et vendeur de tisanes... se retrouvent à Saint Aubin en Bray sur la place de l'église de 16 h 30 à 19 h 30.

Des produits variés pour satisfaire les amateurs de produits locaux !





Soyez heureux d'observer des vaches pâturer autour de nos villages !

Un projet d'éco-pâturage vient de naître à Saint Aubin en Bray aux abords de l'Avallon. Un but précis : maintenir et redonner Vie à une prairie humide caractérisée par sa flore et sa faune très spécifiques du Pays de Bray.

En effet, sans ruminant (vaches, moutons, chèvres...) et sans éleveur..., ces zones remarquables disparaissent. Ainsi, sans bocage et sans pâture, c'est assurément moins de carbone capté et stocké, c'est moins d'eau retenue en période de sécheresse, c'est plus d'érosion, moins de fraîcheur en cas de canicule... la liste est longue. Sans parler du désastre sur la biodiversité.

Sous l'impulsion des maires, élus ou concitoyens, il faudra agir pour faire revenir les ruminants dans des prairies naturelles entourant nos villages. Ce sera vital.



Sophie et ses « débroussailleuses » : Mésange, Morphée, Palombe et Phoebus, nées cet été

Ainsi à Saint Aubin, en lien avec le Conservatoire d'Espaces Naturels – Picardie, 8 ha ont été acquis par 2 éleveurs. Sophie s'est proposée pour l'achat de 2 ha de prairies humides naturelles qui n'avaient pas été pâturées depuis 20 ans. La flore en était complètement modifiée. Les autres 6 ha ont été repris par Amaury pour assurer la continuité de la tradition en faisant du foin et du pâturage.

Après 7 mois, ce projet ouvre des réflexions nouvelles. À juste titre, les vaches de Sophie ont fait un nettoyage remarquable en assimilant ronces, orties, arbustes. Sans apport de céréales, elles ont même donné 2 superbes veaux. Même constat pour les vaches laitières d'Amaury. Les prairies naturelles sont très nourrissantes. Pourquoi avoir retourné tant de prairies pour y cultiver du maïs et des céréales données en complémentarité à des ruminants, alors que ces prairies du Pays de Bray sont très généreuses. Ne devons-nous pas garder les céréales pour l'alimentation humaine ?

Cerise sur le gâteau, Sophie a pu découvrir un gisement de 25 orchidées magnifiques que le conservatoire a pu recenser.



Amaury avec ses vaches laitières en éco-pâturage avec Autoneum au fond



Orchidées trouvées dans la pâture de Sophie en juin



Phoebus en pleine action de « pâturage débroussaillant »

Incontestablement, ces prairies naturelles sont une richesse pour nous tous. À tous les niveaux : économique, paysager, écologique et social.

Ainsi à Saint Aubin, plusieurs passerelles ont déjà été créées : avec le Conservatoire d'Espaces Naturels pour la gestion écologique ; avec la municipalité de Saint Aubin, Madame le Maire et ses adjoints qui ont soutenu ce projet, pour un jour faire découvrir aux jeunes des écoles cette biodiversité ; avec la CCPB, qui œuvre pour le maintien du bocage Brayon en aidant à l'octroi des MAE (Mesures Agro Environnementales) pour les éleveurs qui le souhaitent ; avec les usines Autoneum auxquelles Sophie a proposé l'entretien de quelques-uns des espaces verts par le pâturage et les coupes de foin.



Morphée et Mésange auprès des abeilles

Finalement, en respectant et en redonnant ses lettres de noblesse à la prairie et au bocage du Pays de Bray, nous serons bien surpris de tous les services que ceux-ci peuvent nous rendre... à commencer par la lutte contre le réchauffement climatique.

De plus la vache, Reine des pâturages vous dira qu'elle broute cette herbe avec PLAISIR !



Légende	
[Orange line]	Limite intercommunale
[Red line]	Limite communales
[Green area]	Surfaces boisées
[Yellow area]	Zones à enjeu Biodiversité
[Light blue area]	Territoires concernés par un enjeu Biodiversité
[Dark blue area]	Zones à enjeu Eau
[Light blue area]	(BAC Flavacourt)
[Light blue area]	(BAC Le Vaumain)
[Red area]	Autres zones d'action prioritaire
[Purple area]	Landes
[Purple area]	Pâturages régionaux

Les Mesures Agro-Environnementales & Climatiques (MAEC) pour 2021 : la Communauté de Communes du Pays de Bray a candidaté

Les MAEC qui ont été mises en place dans le cadre de la PAC 2014-2020 (Politique Agricole Commune) visent des pratiques agricoles préservant l'environnement, les ressources naturelles et permettant la valorisation du patrimoine naturel. Une nouvelle campagne est lancée pour 2021.

Les mesures proposées par la CCPB ont été sélectionnées dans une liste prédéfinie par les autorités gestionnaires telles que la Région et la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF). Elle sera opératrice pour les MAEC en 2021, sous réserve de validation, et pourra proposer ces mesures aux exploitant(e)s agricoles volontaires de son territoire afin qu'elles les mettent en œuvre.

Pour cette campagne 2021, deux territoires seront en principe ouverts sur les deux enjeux suivants : « maintien de la BIODIVERSITE » et « protection de l'EAU ».

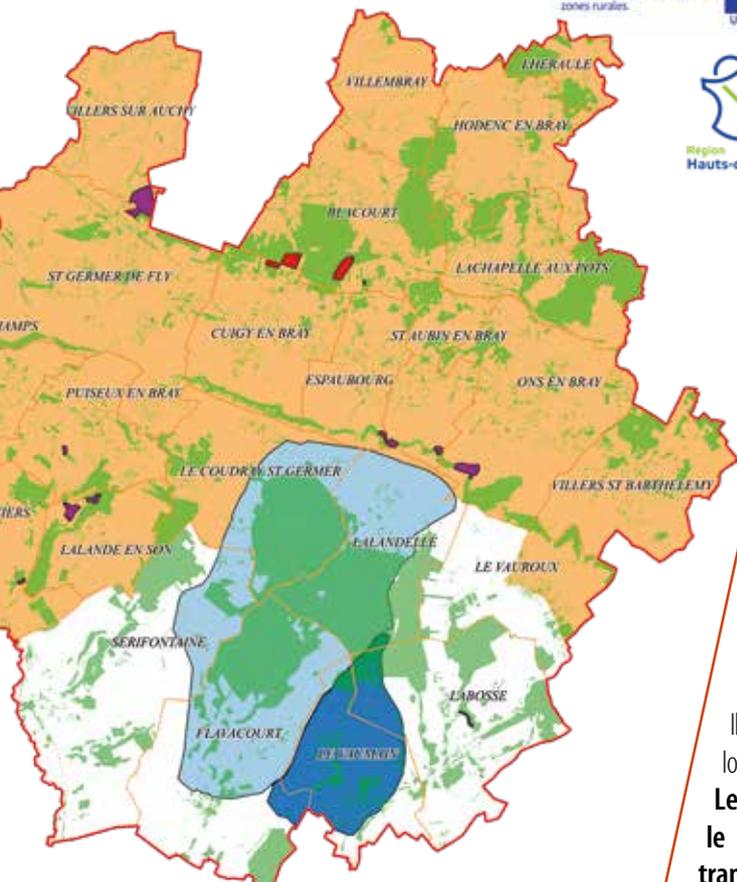
L'enjeu « maintien de la BIODIVERSITE » engage des mesures destinées à l'entretien des prairies, la réduction de la fertilisation et des chargements (nombre d'animaux à l'hectare), ainsi que l'entretien d'éléments fixes tels que les haies, les mares ou les arbres.

L'enjeu « protection de l'eau » concerne plus particulièrement la réduction des doses de phytosanitaires, herbicides ou non herbicides dans un périmètre de Bassin d'Alimentation de Captage (BAC).

La CCPB reste attentive à la préservation de ses ressources naturelles. C'est en devenant opératrice des MAEC qu'elle pourra contribuer avec les agriculteurs et agricultrices à cette sauvegarde.

Si vous exploitez des parcelles sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Bray, les MAEC vous intéressent, alors renseignez-vous, vous pouvez les mettre en place et ainsi participer au maintien de la qualité du cadre de vie.

Ce projet est cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural. L'Europe investit dans les zones rurales.



0 2,5 k

Communauté de Communes du Pays de Bray
MAEC 2021
Territoires à enjeu Eau et à enjeu Biodiversité
au 1/100000



Pour tout renseignement :
Communauté de Communes du Pays de Bray
Eloïse BERTOGLI
Enjeu « maintien de la BIODIVERSITE »
Guillaume CAILLEUX
Enjeu « protection de l'EAU »
Tél : 03.44.81.35.20 - Fax : 03.44.80.35.21

Chambre d'Agriculture de l'Oise
Amélie PEAUDECERF
Tél : 03.44.11.44.52 - Fax : 03.44.93.37.82

L'Étude de Planification Énergétique (EPE) de la Communauté de Communes du Pays de Bray, SUITE

Il y a un an, juste avant la crise liée à la COVID-19, la phase 3 de l'EPE qui concernait son plan d'action avait été présentée aux élu(e)s communautaires.

Pour rappel, l'EPE, c'est une démarche qui a pour objectif, la mise en œuvre de la transition énergétique et de la 3^{ème} révolution industrielle par la CCPB, car aujourd'hui, l'énergie se gère aussi au niveau local.

L'EPE a comporté 3 phases :

- La phase 1 pour l'état des lieux énergétique du territoire de la CCPB
- La phase 2 pour définir les perspectives énergétiques de la CCPB
- La phase 3 pour établir le plan d'action qui constitue la stratégie du territoire pour devenir un territoire à énergie positive (ayant son autonomie énergétique)

Cette phase 3 se décline en 3 volets :

- Le 1^{er} volet est la définition de la trajectoire énergétique territoriale, qui permet aux élu-e-s de fixer des objectifs à long terme (2050) pour la diminution des consommations d'énergie du territoire, par secteur d'activité, ainsi que la production d'énergies renouvelables et de récupération déclinées par filière.
- Le 2^{ème} volet sur des axes de travail et pistes d'actions construit avec des partenaires locaux, des institutionnels et des élu-e-s locaux, dédiés à la maîtrise de l'énergie et aux filières de gaz, d'électricité et de chaleurs renouvelables.
- Le 3^{ème} volet est la concrétisation du plan d'actions avec la façon d'atteindre les objectifs.

Il s'agit alors de diminuer les consommations d'énergie, d'augmenter la production locale d'Énergie Renouvelable et ainsi de rééquilibrer la balance énergétique du territoire.

Le plan d'action de l'EPE de la CCPB concerne plusieurs secteurs : le résidentiel, le patrimoine public, l'agriculture, l'économie, les transports et la production d'énergies renouvelables sur le territoire. Des actions sont d'ores et déjà en cours !



L'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat est reconduite

L'OPAH, c'est déjà 116 foyers accompagnés gratuitement en 3 ans : pour 1 600 000 € de travaux engagés avec 900 000 € de subvention tous partenaires confondus.

Cette opération est menée depuis le 1^{er} septembre 2017 par la Communauté de Communes du Pays de Bray. Avec le soutien de l'ANAH, la Région Hauts-de-France et le Conseil départemental de l'Oise, elle se poursuit jusqu'en août 2022 sur l'ensemble des communes de la CCPB.

Quels travaux ? Dans quel but ?

- Réduire la consommation énergétique, par des travaux d'isolation, de remplacement de menuiserie, de chauffage, de ventilation.
- Rénover son logement et remettre en état un logement devenu vétuste ou très dégradé.
- Adapter son habitat et favoriser le maintien à domicile.

Comment ? Et qui ?

Les conseillers Page9 « Habitat » informent et conseillent les propriétaires occupants ou bailleurs, aident au montage de dossiers financiers et s'assurent du bon déroulement des travaux. Cette offre de service complète est gratuite.

**Renseignements
et prises de rendez-vous
à domicile ou aux
permanences auprès de :**
Page9
Tél. : 06.58.28.20.96
Email : contact@page9.fr

LE PLUiH, toujours un objectif !

Depuis la fin de l'année 2019, le calendrier électoral et le contexte sanitaire ont perturbé l'avancement de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat, qui en est au stade de sa mise en forme réglementaire.

La Communauté de communes du Pays de Bray a rencontré toutes les nouvelles équipes municipales afin de les intégrer à la démarche et finaliser la phase réglementaire. Le Conseil communautaire pourra ainsi arrêter le projet de PLUiH (objectif mars 2021) qui sera transmis pour consultation auprès des personnes publiques associées et soumis à enquête publique d'ici la fin de l'année 2021.

Enfin, le PLUiH ajusté le cas échéant pourra être définitivement approuvé par délibération du Conseil communautaire au premier trimestre 2022.

Environnement



Nouvelle Station d'Épuration (STEP)

Le chantier de reconstruction et démolition de la station d'épuration à Saint Aubin en Bray est achevé. L'ancienne station d'épuration a été détruite fin octobre et le terrain remis en état.

Afin de compenser la zone d'expansion naturelle de crues de l'Avelon, mobilisée par la construction du nouveau bâtiment de l'autre côté de la route, la partie basse du terrain (le long du cours d'eau) a été surbaissée. L'Avelon pourra donc désormais sortir de son lit dans cette zone sans créer de dommages comme il le faisait de l'autre côté de la route, dans le bas de la pâture, avant la nouvelle construction.

La nouvelle station d'épuration, capable d'épurer les eaux de 6200 habitants, est pleinement fonctionnelle. Il reste désormais à mener des gros travaux sur les réseaux pour éliminer les eaux claires parasites (essentiellement les eaux pluviales) qui se retrouvent à la station alors qu'elles n'ont rien à y faire. Ces eaux viennent gonfler le volume d'eaux usées en entrée de la station pouvant entraîner un fonctionnement dégradé, voire des débordements. Quelle que soit la commune, il est impératif que chacun déconnecte les canalisations qui emmènent l'eau pluviale au réseau d'assainissement (gouttières caniveaux...). En plus d'être illégal, ceci génère de graves nuisances sur l'environnement.



Déchets ménagers : le tri est l'affaire de tous

Ordures ménagères et poubelles jaunes

Depuis le 1^{er} avril 2019, **tous les emballages se trient** qu'ils soient en plastique, en papier, en carton, en polystyrène, en aluminium, en acier, en bois ou même de nature indéterminée : un emballage, c'est un emballage et il se trie dans la poubelle jaune en vrac (sans sac) ! Au même titre que les dosettes de café, le papier d'aluminium, les films et les sangles en plastique entourant les gros colis.

De même tous les papiers : feuilles (avec ou sans agrafe), magazine (avec ou sans couverture plastique), brochures (avec ou sans spirales), enveloppes (avec ou sans fenêtres), se trient également dans la poubelle jaune en vrac (sans sac) !

Attention : si votre poubelle jaune devient trop petite, n'hésitez pas à en demander une plus grosse auprès de votre mairie qui nous le fera savoir.

Au-delà de 4 personnes dans le foyer, il est prévu que vous puissiez obtenir une poubelle de 240 l (2 fois plus grosse que celle d'aujourd'hui) et de 360 l au-delà de 8 personnes.

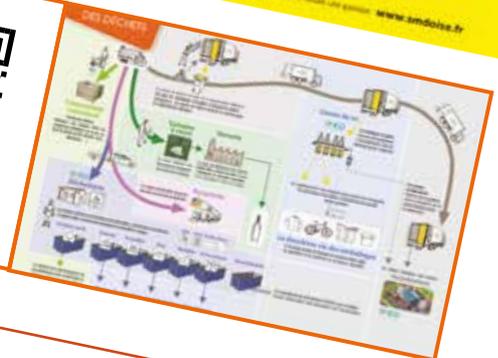
Si vous habitez en résidence collective, vos poubelles de tri ont été remises en état durant l'année, alors respectez les consignes de tri et l'effort de vos voisins.

Les ordures ménagères et les poubelles jaunes sont collectées le même jour dans votre rue. Il ne doit plus y avoir d'emballages ni de papiers dans d'autres contenants que les poubelles jaunes.

Jours de collecte

Désormais la Communauté de Communes du Pays de Bray n'édite plus de calendrier de collecte, devenu inutile puisque votre poubelle sera collectée toute l'année le même jour. Cette année seule la collecte du vendredi 1^{er} janvier 2021 sera décalée au samedi 2 (communes concernées : Talmontiers, Puisseux en Bray, Lalande en Son et le Coudray Saint Germer). Tous les autres jours fériés seront collectés normalement.

Plus d'information sur www.smdo.fr et www.guidedutri.fr
Flashsez ce QRcode avec votre smartphone et retrouvez le cycle des déchets :



Assainissement non collectif : campagne de vidange reportée

Les deux campagnes de vidanges des assainissements non collectifs prévues en 2020 ont dû être reportées à une date ultérieure. En effet, à cause de la crise sanitaire liée à la Covid-19, l'épandage agricole des matières de vidanges issues des assainissements non collectifs, sans hygiénisation préalable, est interdit.

L'épandage agricole est la solution d'élimination des matières de vidanges retenue dans le cadre des opérations groupées de la CCPB. Cette pratique réglementairement encadrée, nécessitant le stockage temporaire des boues, avant l'épandage au moment où les plantes agricoles ont besoin d'un amendement organique, présente habituellement l'avantage de limiter les transports et donc les émissions de gaz à effet de serre et les coûts induits.

En attente de jours meilleurs, vous pouvez demander un bon de commande pour vous inscrire sur la liste. Nous vous contacterons dès que nous aurons plus d'informations. Pour rappel, le tarif de base pour la vidange d'une fosse jusqu'à 4 m³ à moins de 30 m de l'accès par camion s'élève à 200,40 €.

Pour toute intervention urgente, vous pouvez contacter un vidangeur agréé qui vous proposera une solution adaptée.

Toute vidange doit être réalisée par un vidangeur agréé par arrêté préfectoral (liste disponible par la CCPB) avec la remise d'un bordereau de suivi de déchets. Pour rappel, tout producteur ou détenteur de déchets est tenu d'en assurer ou d'en faire assurer la gestion, conformément à la réglementation. Il est responsable jusqu'à leur élimination ou valorisation finale, même lorsque le déchet est transféré à des fins de traitement à un tiers (article L541-2 du code de l'environnement).

La Convention Territoriale Globale (CTG) 2019-2022 qui remplace le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)

La Caisse d'Allocation Familiale (CAF) de l'Oise, la MSA (Mutualité Sociale Agricole) de Picardie, le Conseil départemental de l'Oise, la Communauté de Communes du Pays de Bray (CCPB) et les associations sont les acteurs des politiques sociales du territoire.

La répartition des compétences entre ces acteurs nécessite un effort de coordination, de mise en cohérence et de recherche d'efficacité et de complémentarité des actions et des interventions.

La Convention Territoriale Globale, entend répondre à cette préoccupation. En effet, cette convention de partenariat, qui ne constitue pas un dispositif financier, a pour vocation de fournir un cadre permettant de mobiliser des partenaires dans une dynamique de projet, à l'échelle des territoires, et notamment celui de la CCPB, pour garantir l'accès aux droits, en l'occurrence liés à la famille.

En signant une CTG 2019-2022, la CAF de l'Oise, la MSA de Picardie et la CCPB conviennent ensemble d'objectifs communs qui ont été définis à partir d'un diagnostic partagé des besoins du territoire, conduisant à des fiches action. Sur le territoire de la CCPB, elles concernent la petite enfance, la parentalité, la jeunesse, le logement et le transport-mobilité.

La CTG consiste ainsi à décliner au plus près des besoins du territoire, la mise en place des champs d'intervention partagés par les signataires (collectivités, MSA de Picardie, CAF de l'Oise). Elle doit aussi permettre la mobilisation de l'ensemble des moyens en rapport avec les besoins identifiés sur le territoire dans le diagnostic partagé.

Cette démarche doit alors concourir à mieux définir les positionnements des institutions intervenant dans le champ de l'action sociale. Elle doit garantir la complémentarité de l'intervention des différents acteurs présents sur le territoire : Mairies, Communauté de communes, tissu associatif, MSA, Conseil départemental, État, opérateurs et acteurs locaux tout en permettant de mieux fédérer les moyens autour des objectifs.

La Convention Territoriale Globale de la Communauté de Communes du Pays de Bray a été signée pour une période allant de 2019 à 2022.

Multi-accueil

L'année 2020, marquée par la COVID 19, engendre une réflexion des pratiques quotidiennes au Multi-accueil. Lors du déconfinement, une réorganisation des temps de la journée a facilité la prise en charge des enfants. Progressivement, les gestes barrières installés, les bambins peuvent être ré-accueillis en faisant face à la crise sanitaire.

Communication gestuelle parler et faire des gestes

Les professionnelles ont chanté des chansons signées avec les moyens grands. Pour tous, elles utilisent des signes pour accompagner certains mots (s'il te plaît...), en plus des chansons signées.

La communication gestuelle emprunte ou adapte des signes de la Langue des Signes Française (LSF). Certains parents l'utilisent également.

Elle favorise le développement de la parole, permet d'exprimer ses sentiments, besoins, émotions, etc...



Rattrapons le temps perdu ! Divers partenariats agrémentent les journées chez les « P'tits Potiers ».

- Le théâtre du Beauvaisis avec le spectacle « En forme »
- La photographe du studio « Imag'in » des Fontainettes vient extirper les sourires des enfants
- Le ciné « Bout'Chou » de Beauvais, un moment animé et convivial
- Et des surprises...

Il reste de la place le mercredi au Multi-accueil. N'hésitez pas à nous contacter.

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) : lieu d'informations et d'accompagnement

Le Relais Assistantes Maternelles de la Communauté de Communes du Pays de Bray est un service gratuit, soutenu financièrement par les communes, la Caisse d'Allocations Familiales de l'Oise, la Mutualité Sociale Agricole et le Conseil départemental de l'Oise.

Il a pour mission d'informer et d'accompagner les familles et les professionnels de l'accueil individuel de l'enfant ainsi que les futures assistantes maternelles. Il offre un espace d'échanges pour les pratiques professionnelles, de jeux et d'éveil. Besoin d'un rendez-vous ? Vous avez des questions ? Contactez directement le Centre Petite Enfance – Service RAM.

Les ateliers d'éveil pour les enfants de 0 à 6 ans proposent des activités libres ou dirigées en accompagnant l'enfant dans sa découverte du lieu, des jeux, des autres enfants et être à l'écoute de ses besoins. Avec cette période inédite, la rentrée de septembre était placée sous le signe des précautions avec la nouvelle thématique « les comptines en vadrouilles » et la communication

gestuelle qui l'accompagnera tout le long de l'année 2020/2021. Sur inscription, 4 assistantes maternelles maximum accompagnées des enfants, les ateliers se déroulent dans le respect des règles sanitaires.



Centre Petite
Enfance Intercommunal
3, Chemin des sables - Les Fontainettes
60650 Saint Aubin en Bray - Tél : 03.44.79.08.48
petiteenfance@cc-paysdebray.fr



La Maison France Services

Une démarche, un conseil ?

La Maison France Services ne vous laisse pas tomber !

Virus ou pas, nous sommes là, au Centre Social Rural intercommunal au Coudray Saint Germer, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 sur rendez-vous.

Mais aussi au plus proche de vous, dans les Agences Postales Communales de :

- Talmontiers, le mercredi de 9h00 à 12h00
- Ons en Bray, le jeudi de 8h45 à 11h45
- Saint Germer de Fly, le vendredi de 9h00 à 12h00



Le transport collectif du Pays du Bray pour tous !

Ce service est proposé du lundi au dimanche, à toutes les mairies, associations, écoles pour faire des sorties culturelles, de détente, et sportives.

Le bus peut accueillir 55 ou 51 personnes avec une place adaptée pour la mobilité réduite. Le chauffeur de bus respecte le protocole sanitaire pour votre sécurité et votre bien être.

Le mercredi 23 septembre, le bus a emmené les usagers du Centre Social Rural intercommunal découvrir le Louvre de Lens. Ils ont été ravis de découvrir un nouveau lieu enrichissant mais aussi de se changer les idées en ces temps assez durs. Ils ont pu échanger, bien rire, se détendre en toute sécurité.

Devis sur demande auprès du Centre Social Rural.

A.L.S.H 2021

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), c'est toute l'année avec le Centre Social Rural intercommunal. Au programme, des activités spécifiques pour chaque groupe d'âges : sorties extérieures, inter-centres, activités d'expression, activités manuelles, activités citoyennes et solidaires, intervenants extérieurs, nuitées et/ou mini séjours. . .

Pendant les vacances, retrouvez-les ALSH :

- En hiver, juillet et automne à Lachapelle aux Pots, Ons en Bray et Saint Germer de Fly
- Au printemps à Ons en Bray et Saint Germer de Fly
- En août à Saint Germer de Fly
- En décembre à Le Coudray St Germer

Et les mercredis à Cuigy en Bray, Labosse, Ons en Bray et Saint Germer de Fly

Le tarif : Barème modulé CAF n°2. Contacter le Centre Social Rural pour une demande de devis.



Atelier avant le Covid

Un nouveau service pour la jeunesse du territoire

En 2021, le Centre Social Rural intercommunal « François Maillard » soutenu par la CCPB, ouvrira son service jeunesse qui s'adressera aux 12/18 ans. Ils pourront profiter d'activités diverses et variées : sports, loisirs, ateliers, sorties, visites, séjours mais aussi s'engager dans une démarche citoyenne ou de développement durable : chantiers jeunes, actions solidaires. Les jeunes pourront ainsi être des acteurs à part entière dans la société en passant de bons moments, être utiles à la société et entretenir leur

santé tout en découvrant les actions mises en place sur le territoire de la CCPB.

Parents, élus, professionnels, membres d'une association, vous avez des projets, des souhaits que vous voudriez partager avec des jeunes, contactez directement le service jeunesse au Centre Social Rural.



Contacter le Centre Social Rural Intercommunal
« François Maillard » - 4 rue des Ecoles
60850 Le Coudray Saint Germer - Tél. : 03.44.81.83.00
csr.francois.maillard@wanadoo.fr
transportbray@gmail.com
msap.lecoudraystgermer@gmail.com
Site internet : <http://centresocialmaillard.com>
Facebook : CentreSocialduCoudrayStGermer



Les membres du conseil d'administration

Bureau :

Présidente : Mme Jeannine DUMONT
Vice-Président : Mr Jean-Pierre HAUCHARD
Secrétaire : Mr Michel DESCARPENTRIE
Secrétaire-adjointe : en attente de l'assemblée générale suite au départ vers d'autres horizons d'Aline CAILLEUX
Trésorière : Mme Magali CAUCHOIS
Trésorier-adjoint : Mr Joseph MIKO

Administrateurs :

- Mme Danièle DESCARPENTRIE
 - Mme Patricia LOISEL
 - Mr Daniel PIONNIER
 - Michel VERMEULEN, nous a quittés en février. Il représentait les Pompiers de Lachapelle aux Pots.
- Suite aux élections municipales de mars 2020, sont devenus ou restés membres de droit :
- Mr Jean-Michel DUDA, Président de la CCPB - Adhérent
 - Mme Paulette GRUET, Lachapelle aux Pots
 - Mme Mauricette DETOUY, Lalandelle
 - Mme Marlène CHEVALIER, Lalande en Son
 - Mme Christelle ROUSSEAU, Maire de Villembray
 - Mr Gérard PLEE, Maire de l'Héraule - Adhérent

Comité de jumelage Pays de Bray/Orava

Ce lien amical entre la Slovaquie et la France existe depuis l'année 2000 avec des échanges et des rencontres enrichissantes.

Cette année 2020, nous devions fêter le XX^{ème} anniversaire du jumelage mais il n'a pas eu lieu suite à la crise sanitaire que nous rencontrons. Il a été reporté du 18 au 25 juillet 2021, mais ??? Que 2021 soit une meilleure année afin que nous puissions tous nous retrouver ! Tous les membres de votre Comité de jumelage « Pays de Bray/Orava » vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2021.



Prenez soin de vous !

L'hymne national Slovaque

« Nad Tatrou sa blýska
Au-dessus des monts Tatras brille l'éclair » Histoire - (Wikipédia)

Janko MATUSKA a écrit les paroles de la chanson composée de 4 strophes en janvier-février 1844 à l'âge de 23 ans. La mélodie provient d'une chanson folklorique populaire KOPALA STUDIENKU proposée par Jozef PODHRADSKY. Elle fut un chant de la révolte slovaque de 1848 contre les Hongrois.
Hymne national de la Tchécoslovaquie de 1918 à 1992.

L'hymne slovaque, adopté en 1993, est composé des deux premières strophes de ce chant.
« Sur les Tatras, il foudroie, le tonnerre frappe violemment
Arrêtons-les mes frères.
Cependant, ils se perdront
Les Slovaques renaîtront.
Notre Slovaquie a jusqu'ici profondément dormi
Mais les éclairs du tonnerre vont la pousser
Pour qu'elle se réveille »

Comme la Tchécoslovaquie était composée d'autant de Slovaques que de Tchèques, les 2 dernières strophes devinrent l'hymne national tchèque

Présidence tournante du Conseil de l'Union Européenne en 2021

- du 1^{er} Janvier au 30 juin : PORTUGAL
- du 1^{er} juillet au 31 décembre : SLOVENIE

La France assurera la présidence de Janvier à Juin 2022
Depuis 1995, la France a présidé 3 fois le Conseil de l'UE (1995 - 2000 - 2008).



Comité de Jumelage

Vous êtes intéressé(e), vous souhaitez devenir adhérent, prenez contact avec :

Mme Jeannine DUMONT, Tél : 03.44.80.21.34
jeannine.pfeiffer@wanadoo.fr
ou avec : Jean-Pierre HAUCHARD, Tél : 03.44.82.60.48
ou celine.hauchard@wanadoo.fr



28^{èmes}
FOULI
des Rencontres
Samedi
20 MAR
2021
à partir de 14h00

LE VAUMAIN
MAIRIE - 10 rue du château

Epreuves ouvertes à tous
Inscriptions jusqu'au 19 mars
www.airb.fr ou auprès de M. Langlois
Inscription en ligne sur www.adeorun.fr

*sous réserve des conditions sanitaires



Jeux Intervillages, édition 2019



S'amuser, se divertir et se dépenser en famille avec les fêtes intercommunales !

Les Foulées des rencontres Brayonnes

Samedi 20 mars 2021 à 14h à Le Vaumain

L'AIRB proposera un après-midi sportif pour tous les niveaux avec une marche nordique de 11 km et des courses allant de 1,330 km à 13,600 km.

Inscription en ligne sur www.adeorun.com.

Information www.airb.fr ou au 03 44 81 59 76



Les Brayonnades - Gratuit

Samedi 29 et dimanche 30 mai 2021 à Saint Pierreès Champs

Sur le thème « L'Oise et ses trésors », l'association les Brayonnades vous donne rendez-vous tout le weekend avec un parcours quiz, escape game, animations, exposants locaux, feux d'artifice, soirée dansante, restauration. . .

Site web : lesbrayonnades.wixsite.com/brayonnades et Facebook : association les brayonnades

Les Jeux intervillages - Gratuit

Organisés par l'AIRB, participez à la rencontre amicale entre communes **le samedi 5 juin 2021 de 9h à 17h30 à Flavacourt**. En équipe, par catégorie, Petits 6-10 ans, Ados 11-16 ans et Adultes +16 ans, vous défendrez les couleurs de votre commune sur les jeux mythiques des skis, des garçons de café et bien d'autres. Renseignements et inscription auprès de votre mairie.

La Fête de l'été – Gratuit

Les enfants accompagnés de leur famille se retrouveront dans les jeux à sauter, glisser, tourner, rire. . . pour une journée d'amusement **le samedi 26 juin 2021 de 10h à 18h à Saint Aubin en Bray**. Information auprès de la Communauté de Communes du Pays de Bray au 03 44 81 35 20.



Fête de l'été



Calendrier* des manifestations

Mars 2021

Samedi 20 mars

Le Vaumain

Les Foulées des Rencontres Brayonnes - Renseignements 03 44 81 35 20

Avril 2021

Dimanche 25 avril

Ons en Bray

Brocante

Blacourt

Les Foulées de l'AS Blacourt - Contact : 06 03 48 80 09

Mai 2021

Samedi 1 mai

Saint Pierreès Champs

Brocante - Vide grenier aux Etangs des Tourbières - Renseignements 06.20.80.74.76

Dimanche 2 mai

Lhéraule

Brocante

Samedi 15 au lundi 17 mai

St Aubin en Bray

Fête communale

Dimanche 16 mai

Cuigy en Bray

Brocante

Flavacourt

Brocante

Samedi 29 et dimanche 30 mai

Saint Pierreès Champs

Les Brayonnades

Dimanche 30 mai

Villers Saint Barthélémy

Brocante

Juin 2021

Samedi 5 juin

Flavacourt

Jeux intervillages

Dimanche 6 juin

Le Coudray Saint Germer

Brocante

Samedi 19 juin

Saint Aubin en Bray

Spectacle Evi'danse

Samedi 19 et dimanche 20 juin

Saint Germer de Fly

Fête de la Saint Jean

Dimanche 20 juin

Lalande en Son

Brocante

Samedi 26 juin

Saint Aubin en Bray

Fête de l'été

Espaubourg

Feu de la Saint Jean

Juillet 2021

Dimanche 4 juillet

Villers sur Auchy

Brocante

Mardi 13 juillet

Lachapelle aux Pots

Feu d'artifice, bal

Ons en Bray

Retraite au flambeau et feu d'artifice

Sérifontaine

Feu d'artifice

Mardi 13 et mercredi 14 juillet

Le Coudray Saint Germer

Retraite aux flambeaux, feu d'artifice, jeux et animations

Mercredi 14 juillet

Flavacourt

Fête villageoise avec jeux gratuits et repas champêtre

Saint Aubin en Bray

Fête villageoise avec jeux gratuits et repas champêtre

Saint Germer de Fly

Feu d'artifice, bal, jeux

Samedi 17 au lundi 19 juillet

Villers Saint Barthélémy

Feu d'artifice, fête foraine, fanfare et spectacle de rue

Dimanche 25 juillet

Le Vauroux

Brocante

* Sous réserve de modifications



Au théâtre pour la saison 2020-2021

Le Communauté de Communes du Pays de Bray renouvelle le partenariat culturel avec le Théâtre du Beauvaisis.

Au programme : 7 spectacles sur le territoire de la CCPB, cinq spectacles au tarif préférentiel de 6 € l'entrée avec verre de l'amitié, et les deux séances « crèche » à 4 €.

Mardi 3 novembre 2020 à 10 h 30, **Annulé cause Covid-19**

Les Frères bricolo Centre Petite enfance à Saint Aubin en Bray (séance crèche 4 €)

Mardi 1^{er} décembre 2020 à 20 h 00, **Annulé cause Covid-19**

Portrait de femme salle des fêtes de Puiseux en Bray dans le cadre du Festival *En Voix!* en partenariat avec Les Théâtres de Compiègne

Mardi 2 février 2021 à 20 h 00,

Amok 1920 salle des fêtes de Saint Germer de Fly

Mardi 23 février 2021 à 20 h 00,

Lewis Carroll, autour d'Alice... salle des fêtes de Lalande en Son

Mardi 9 mars 2021 à 20 h 00,

Les Imposteurs salle des fêtes du Coudray Saint Germer

Lundi 10 mai 2021 à 10 h 30,

En Forme! Centre Petite enfance à Saint Aubin en Bray (séance crèche 4 €).

Mardi 25 mai 2021 à 20 h 00,

O ma mémoire salle des fêtes d'Espaubourg

4 spectacles à Beauvais dont 3 au tarif préférentiel de 9 € et 1 spectacle « *Par le boudu* » à 5 €. Ces tarifs comprennent le transport en car possible au départ de cinq communes du territoire :

18 h 15 *Le Coudray Saint Germer*, 18 h 40 *Sérifontaine*,
19 h 10 *Saint Germer de Fly*, 19 h 25 *Lachapelle aux Pots*
et 19 h 40 *Ons en Bray*.

Vendredi 16 octobre 2020 à 20 h 30,

D'Est en ouest Théâtre du Beauvaisis

Vendredi 4 décembre 2020 à 20 h 30, **Annulé cause Covid-19**

Candide Théâtre du Beauvaisis

Jedi 28 janvier 2021 à 20 h 30,

L'Etabli Théâtre du Beauvaisis

Vendredi 3 mars 2021 20 h 30,

Par le boudu salle Jacques-Brel de la Batoude - Tarif 5 €

*sous réserve des conditions sanitaires



**Information
et réservation Communauté
de Communes du Pays de Bray**
2, rue d'Hodenc
60650 Lachapelle aux Pots
Tél. : 03.44.81.35.20
email : contact@cc-paysdebray.fr



Florence CAILLON

Le Contrat Culture-Ruralité 2019-2022 de la Communauté de Communes du Pays de Bray (CCPB) : « s'approprier son territoire par la culture »

Le contexte rural demande une attention particulière pour faciliter l'accès à la culture. Il est donc important d'articuler les échanges entre bourgs-centres et petites communes dans un projet cohérent et fédérateur. Le rôle de la CCPB est donc primordial pour la prise en compte de la diversité de son territoire, de ses entités et de ses préoccupations.

L'éducation artistique et culturelle doit permettre au citoyen et citoyenne de fonder une culture artistique personnelle, de s'initier aux différents langages de l'art, de diversifier et de développer ses moyens d'expression. Elle favorise l'esprit critique, la créativité et l'intelligence collective. Elle est un facteur déterminant de la construction de la personne.

Le Contrat Culture Ruralité constitue alors un cadre ouvert et modulable qui renforce sur un territoire intercommunal les synergies locales et le dialogue entre les acteurs culturels, éducatifs et sociaux. En fédérant les énergies, moyens et compétences, il permet de construire des parcours en direction de la jeunesse et au bénéfice de toute la population du territoire. Ainsi, pour faire face à un déséquilibre dans l'accès à la culture sur son territoire, la CCPB a souhaité mettre en place un Contrat Culture Ruralité pour faire venir la culture aux habitants et habitantes de son territoire, et plus particulièrement les enfants et les jeunes, tout en découvrant et en se réappropriant leur territoire.

Le projet, porté par la Communauté de Communes du Pays de Bray, en collaboration avec le Centre Social Rural intercommunal « François Maillard », s'inscrit dans la continuité du projet de Résidence d'artiste « BRAY'ART » en place sur le territoire.

Trois artistes vont se succéder dans le cadre de ce contrat, à raison d'un ou d'une artiste par an, de 2019 jusqu'à 2022. Chaque artiste devra proposer un projet en lien avec les trois facettes du territoire « Nature, Agriculture, Industrie ». Le but du projet est d'offrir aux habitants de ce territoire rural, un accès facilité à la culture, de découvrir des pratiques artistiques différentes, de susciter des rencontres et de créer des liens avec les artistes, de concevoir des œuvres individuelles et/ou collectives, d'ouvrir son esprit et de laisser parler son imagination. La culture étant, dans ce cas précis, un moyen de (re) découvrir son territoire, mais également de se l'approprier. Tous les types de publics peuvent être touchés : scolaires, ALSH (3-17 ans), adultes, seniors, toutes classes sociales, amateurs d'art ou non.

La Résidence d'artistes BRAY'ART

La Communauté de Communes du Pays de Bray, en collaboration avec le Centre Social Rural intercommunal « François Maillard », a engagé une réflexion en 2018 visant à simultanément mettre en avant la création artistique, la diffusion culturelle et la valorisation de son territoire par la culture.

Le projet de création d'une résidence d'artistes sur le territoire a alors tout naturellement émergé. En mai 2019, BRAY'ART a été lancé avec six artistes de domaines artistiques différents : sculpture, vitrail, danse chorégraphiée, vidéo, peinture aquarelle, musique.

Au cours du second semestre 2019, les artistes ont travaillé, créé, échangé, partagé avec les habitants et habitantes du territoire. Séniors, scolaires, jeunes ont eu l'occasion de les rencontrer lors d'ateliers d'échange, programmés dans leurs locaux ou dans des salles communales.

Mais voilà, la COVID-19 est arrivée et s'est répandue sur le territoire. Les artistes ont dû, comme nous tous, rester confinés et attendre une réouverture. Une courte accalmie a eu lieu, cet été. Quelques spectacles ont pu être produits en septembre mais la majorité a été reportée en 2021.

Afin de faire vivre la résidence BRAY'ART pendant le confinement, le site internet et les réseaux sociaux ont énormément été exploités. L'avancée des œuvres, des séances de répétition, des extraits des spectacles ont été édités sur la page Facebook et Instagram. Une page par semaine est publiée. Vous êtes nombreux et nombreuses à la suivre.

La CCPB a sollicité une autorisation - qu'elle a obtenue - pour prolonger d'un an, la durée de la résidence BRAY'ART. Théoriquement, des ateliers de rencontre avec certains artistes devraient être reprogrammés en 2021. Le vernissage qui doit clôturer le projet de la Résidence BRAY'ART est fixé le 6 avril 2021 dans la mesure où la crise sanitaire le permettra.

Un livret devrait également être édité en début d'année 2021 afin de préciser les prochaines rencontres, ateliers, vernissage et spectacles.



BRAY'ART 2021 SPECTACLES GRATUITS Sur réservation

VERNISSAGE
mardi 6 avril 2021,
SAINT GERMER DE FLY
de 17h à 20h

- L'ÉOLIENNE**
CIRQUE CHOREGRAPHIE
avec Florence CAILLON à 20h
- Vendredi 28 mai, PUISEUX EN BRAY
 - Vendredi 18 juin, LABOSSE
 - Vendredi 20 août, BLACOURT
 - Vendredi 24 septembre, LE VAUMAIN
 - Vendredi 1^{er} octobre, ONS EN BRAY

XAVIER DEMERLIAC & L'ATTIRAIL
Ciné-concerts et échanges
avec le public à 20h

- Jeudi 6 et vendredi 7 mai, FLAVACOURT (à Lincourt)
- Jeudi 3 et vendredi 4 juin, LACHAPPELLE AUX POTS
- Vendredi 27 et samedi 28 août, LE COUDRAY SAINT GERMER
- Vendredi 17 septembre, LE VAUMAIN

**sous réserve des conditions sanitaires*

Pour tout renseignement :
Communauté de Communes
du Pays de Bray
Eloïse BERTOGLI - Tél : 03.44.81.35.20
contact@cc-paysdebray.fr





Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat 2020 - 2022

« L'OPAH du Pays de Bray
dynamise l'Habitat
du territoire »

- ✓ **RÉDUIRE**
la consommation énergétique
- ✓ **RÉNOVER**
son logement
- ✓ **ADAPTER**
son habitat

Propriétaires occupants ou bailleurs,
Bénéficiez d'un accompagnement
personnalisé, de conseils gratuits &
d'aides financières (sous conditions)



RENSEIGNEMENTS

auprès de Page9
Tél. : 06.58.28.20.96
Email : contact@page9.fr

PERMANENCES

les mercredis
Sur le territoire de la
Communauté de Communes
du Pays de Bray
OU
Chez vous sur rendez-vous